

76^E ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT ET DE LA LIBÉRATION

« NOUS NE VOUS OUBLIONS PAS »

Les cérémonies et célébrations du 6 juin vont prendre une tournure particulière cette année du fait du contexte du Covid 19. La Manche, qui porte en son territoire et dans sa mémoire, le début de l'Histoire du Débarquement et de la Libération de la France et de l'Europe, doit montrer aux vétérans alliés et aux jeunes générations à qui ils ont rendu la liberté, qu'elle ne les oublie pas. C'est dans ce but que le conseil départemental a souhaité rendre hommage à ceux qui ont œuvré pour la Liberté de la Manche, en mettant en place ou en relayant différentes initiatives. Celles-ci seront, cette année encore plus, relayées via les réseaux sociaux offrant une proximité virtuelle d'autant plus importante en cette période.

LES RÉSEAUX SOCIAUX, CAISSE DE RÉSONNANCE DES COMMÉMORATIONS

Diffusion en direct des cérémonies, appels à initiatives, jeu-concours, le Département mise sur les réseaux sociaux (Facebook et Twitter) pour permettre à chacun d'assister virtuellement aux commémorations du 76^e anniversaire, mais aussi d'en devenir acteur à travers la possibilité pour chacun de publier ses initiatives et interagir. Une façon de participer, malgré tout, à l'hommage rendu.

www.facebook.com/MancheCD50/
www.twitter.com/MancheCD50

- **Appel au pavoisement des maisons, jardins, etc, dès le 27 mai avec la création d'un hashtag dédié : #Liberté50**

Tous les ans, spontanément, des centaines de maisons dans la Manche sont décorées par leurs habitants sans que ces efforts ne soient mis en valeur à leur juste mesure. Afin de montrer la grande solidarité dans la reconnaissance aux Alliés, le conseil départemental appelle à amplifier le mouvement déjà existant. La population est donc invitée à pavoiser sa maison, ses fenêtres, son balcon, son jardin, sa cour... aux couleurs de la Libération et des Alliés et à

publier des photos identifiées avec le #Liberté50. Sous forme de concours, les plus belles décorations se verront récompensées en dotations en lien avec le D-Day.

Ce coup de projecteur sur des initiatives privées via leur diffusion sur les réseaux sociaux permettra aux visiteurs du monde entier qui ne pourront pas se rendre dans la Manche de prendre conscience de l'hommage qui perdure.





- **Diffusion le 6 juin d'une vidéo du Président du conseil départemental Marc Lefèvre rendant hommage aux libérateurs**

Les cérémonies ne pouvant se dérouler normalement, Marc Lefèvre a souhaité diffuser un message aux Manchois mais aussi aux vétérans américains. Dans une vidéo sous-titrée en anglais et filmée à Utah Beach, Marc Lefèvre fera part du regret de ne pas pouvoir accueillir cette année les vétérans et leurs familles, et de sa détermination à commémorer la liberté retrouvée en dépit des circonstances. Ses propos seront illustrés d'images d'archives sur le Débarquement et les précédentes cérémonies, de témoignages de vétérans.

« [...] **Pour la première fois cette année, nous n'aurons pas le bonheur, l'honneur et l'émotion de vous recevoir vous les**

survivants, les vétérans qui revenez, malgré le poids des années, sur vos traces et celles de vos camarades, vous nos libérateurs.

En ce 76e anniversaire nous aurions tant aimé encore vous serrer dans nos bras, vous applaudir, croiser vos regards, partager vos sourires.

C'est donc à distance mais avec tout notre cœur que nous voulons vous redire notre fidélité, notre gratitude et la promesse que jamais ici nous ne vous oublierons vous et vos camarades. [...] »



- **D-Day Live : captation et diffusion en direct des cérémonies officielles des 5 et 6 juin**

En partenariat avec l'association RCPT (Round Canopy Parachuting Team) et la page Facebook dédiée DDay Live, le conseil départemental proposera la retransmission en direct (ou en léger différé) plusieurs cérémonies commémoratives :

Vendredi 5 juin

Carentan :

- 17 h : Carré de choux et monument Signal

Samedi 6 juin

Sainte-Mère-Eglise et environs :

- 9 h 30 : Monument Signal

- 9 h 50 : Stèle Renaud

- 10 h 00 : stèle des 3 cimetières

Utah Beach :

- 10 h 45 : monument franco-danois

- 11 h 15 : monument fédéral américain

Sainte-Mère-Eglise :

- 15 h 00 : Chef du pont

- 16 h 00 : La Fièvre Iron Mike.

- **Visites virtuelles inédites des vestiges WWII**

Le Département innovera aussi en proposant deux visites virtuelles inédites spécialement réalisée pour ce 76e anniversaire : la batterie d’Azeville et les vestiges récemment découverts sur l’île Tatihou.

À découvrir prochainement sur la page Facebook du Département.

- **Archives : partager en ligne des contenus historiques et patrimoniaux**

Les archives départementales – Maison de l’Histoire de la Manche, sur leur site mais aussi sur leurs réseaux sociaux partageront des contenus historiques et patrimoniaux liées aux événements de la Libération.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL CÉLÈBRE LA PAIX RETROUVÉE

- **Faire sonner les cloches de la Liberté**

Faute de grands rassemblements, le devoir de mémoire doit perdurer par le biais d’actions symboliques qui retentiront dans les esprits de chacun et leur rappelleront cette liberté retrouvée. Le Département s’associe à l’appel relayé par Patrick Fissot et Nicolas Bellée du Normandy Victory Museum de Catz, pour faire sonner les cloches des églises de la Manche entière le 6 juin à 18h44. Une belle mobilisation est prévue puisque de nombreux territoires répondent positivement à cet appel, de la Manche à la Belgique, en passant par l’Oise et les États-Unis !



- **« Nous ne vous oublions pas » : une campagne de communication pour commémorer**

Le Département lance une campagne de communication « Nous ne vous oublions pas » en partenariat avec les médias locaux. Un panneau dédié délivrera ce même message sur les grilles extérieures de la Maison du Département à Saint-Lô à partir du 1^{er} juin.



CONTACTS PRESSE

Nicolas Bourdet
02 33 05 95 03 – 06 86 38 20 84
nicolas.bourdet@manche.fr

Héloïse Caillard
02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61
heloise.caillard@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 – 06 80 24 41 96
alexandra.desaintjores@manche.fr